

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue avant le 6 novembre 2018

Exploitant : Monsieur Fournil Pierre Date de l'inspection : 11 octobre 2018

Site inspecté : parcelles 000G757 et 000G758 à Orange (84100)

INSPECTION

## Constat de l'Inspecteur :

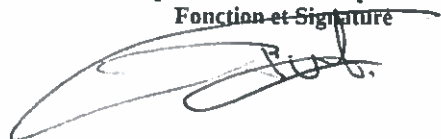
L'exploitant exploite une installation de stockage de déchets inertes sans l'enregistrement requis au titre du code de l'environnement (volume supérieur à 5000 m<sup>3</sup> – Enregistrement – rubrique n° 2760-3).

## Écart aux dispositions de : articles R. 512-46-1 et suivants du code de l'environnement

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Signature de l'Inspecteur


Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature


EXPLOITANT

## Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

- \* Arrêt de l'exploitation dès l'assignation du 2 mai 2018.
- \* Dépot fermé d'Aménager en mairie le 6/10/2018 des parcelles G757-758 à des fins d'utilisation - non agricoles.
- \* Réponse de la mairie : dossier incomplet pour création ISDi.
- \* 22/10/2018. Courrier à la mairie pour confirmer ma demande d'aménagement et non création d'un ISDi.

DREAL

## Suites susceptibles d'être données

Écart levé Oui  Non   
 Proposition de mise en demeure Oui  Non   
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires :

Le site n'est pas une ICPE.

L'inspection le :

 Fiche soldée le :

15 novembre 2018 